

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, le 5 novembre 2024, à la salle polyvalente.

Membres

Présences

Valérie Asselin, parent substitut	<input checked="" type="checkbox"/>
Stéphanie Brevet-Giroux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Carolyne Brouillard, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Roxanne Crête, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Carol Echeverry Orozco, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Tatiana Harker, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Joël Hamelin, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne-Marie Lamarre, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Caroline Langlais, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Annie Lapointe, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Sébastien Norris, enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>
Brigitte Primeau, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Madame Langlais accueille les membres et leur souhaite la bienvenue.

2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET DU QUORUM

Madame Langlais constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 10.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

2 personnes présentes : M. Maxime Maheu et Madame Annie Primeau

M. Maxime Maheu demande à Mme Lamarre des précisions sur les décisions du redécoupage et soumet être toujours en attente de réponses à des courriels envoyés.

Madame Lamarre présente ses excuses concernant les réponses aux courriels non reçues et mentionne qu'elle fera les vérifications nécessaires pour comprendre et remédier à cette situation.

Concernant les précisions sur le redécoupage, Madame Lamarre mentionne qu'une rencontre avec Madame Julie Grenier du Centre de services scolaire est prévue pour le lendemain (6 novembre 2024) ce qui lui permettra d'avoir des réponses plus justes à fournir.

Madame Lamarre explique qu'un redécoupage est une décision qui est annoncée par la direction générale du Centre de services scolaire. Une présentation des différents scénarios possibles après analyse de la distance à parcourir se

rendre à l'école, les structures avoisinantes tels que voie ferrée, route à traverser, etc., sont ensuite présentés au différents CÉ des écoles concernées. Les CÉ se prononce alors sur le choix retenu de leurs membres. Cette décision est ensuite soumise à la direction générale.

M.Maheu mentionne avoir eu beaucoup de difficultés avant de parvenir à parler à quelqu'un au Centre de services scolaire pour obtenir des réponses concernant le redécoupage. Il a dû faire plusieurs appels et se faire référer à plusieurs endroits.

Madame Annie Primeau souhaite connaître les procédures pour le choix école, la dérogation et ce qui arrive à la fratrie si un des enfants de la famille est en 6^e année l'an prochain.

Madame Lamarre explique la procédure qui débute au mois de février avec l'inscription jusqu'au mois d'août où la séance de choix d'école est traitée si des places restent disponibles dans les écoles.

Elle apporte les précisions mentionnées lors du redécoupage concernant les possibilités pour les élèves présentement en 5^e année de terminer leur primaire à l'école Félix-Leclerc l'an prochain même s'ils sont concernés par le redécoupage. La rencontre du 6 novembre apportera les précisions concernant la procédure et seront envoyées aux parents concernés dans les semaines à venir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Carole Orozco propose l'adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11/2024-14

Adopté à l'unanimité

5. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 septembre 2024 ET SUIVIS

IL EST PROPOSÉ par Madame L'Anglais d'adopter le procès-verbal du 24 septembre 2024 avec les modifications suivantes. Il y a le mot « propose » en trop et le changement de « la nomination » par « leur nomination » au point 7.

Normes et modalités

Les dates pour les épreuves ministérielles seront ajoutées au document des normes et modalités. Le document sera déposé sur le site Web dans la rubrique évaluations des apprentissages.

11/2024-15

Adopté à l'unanimité

6. CAMPAGNE DE FINANCEMENT À VENIR- CHANDAILS

Une campagne de financement de la vente de chandail avec le logo du mammoth pour développer le lien d'appartenance à l'école est proposée.

Madame Lamarre mentionne qu'un kiosque serait préparé à la rencontre de parents où il sera possible de commander différents modèles de chandails en utilisant un code QR.

C'est la compagnie Vautour qui proposait la meilleure offre de service suite à l'analyse des soumissions reçues.

Pour chaque chandail vendu, 5\$ sera remis à l'école.

Le prix d'un chandail avec capuchon tournera autour de 45\$ et celui pour un chandail à manches courtes tournera autour de 25\$.

Le chandail est fourni pour les membres du Conseil d'élèves ainsi que pour l'équipe sportive.

Madame Langlais mentionne trouver le prix tout de même un peu élevé.

Il est proposé par Madame Carole Orozco d'accepter la campagne de financement.

11/2024-16

Approuvé à l'unanimité

7. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (PRIORITÉS 2024-2025)

Cinéjama : Le vendredi 24 janvier est la date retenue.

Collation d'ici et d'ailleurs : Madame Stéphanie Brevest-Giroux confirme que la responsable de l'AVSEC participera à la préparation de cette activité. Une date en janvier sera préférable pour permettre aux familles de cuisiner pendant le temps des fêtes.

On propose une journée au cours de la 2^e semaine de janvier soit du 13 au 17 janvier.

Activité du p'tit Bonheur : Les 27 ou 28 mars seraient les dates proposées.

11/2024-17

Approuvé à l'unanimité

8. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES -SUIVI

Les échecs sont offerts aux élèves de la 3^e à la 6^e année par monsieur Rémi, l'enseignant en éducation physique.

Le Karaté sportif est offert par le fournisseur du même nom.

Les activités d'aquarelle et d'harmonie (instrument à vent) ne sont pas offertes par manque d'inscription.

9. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES/CULTURELLES /SPORTIVES 2024-2025

Présentation des activités annexes 48 et 49 école accessible est inspirante

- Les activités neuro atomiques : annexe 99
- 3^e année Mesure F361 (Liticia) 8 avril à l'école
- 5^e et 6^e année à venir

Madame Harker propose l'acceptation des activités

10. AUTRES SUJETS

10.1. Correspondance du Président

Il n'y en a pas

10.2. Comité de parents.

La rencontre a eu lieu le 22 octobre 2024.

Il y a une nouvelle présidente élue

Il n'y avait presque personne à la première rencontre.

Il a été question des critères d'inscription : 2 pièces d'identités pour preuve de résidence.

10.3. Des nouvelles du service de garde

- Les sorties à l'extérieur sont moins nombreuses puisque le coût du transport est très élevé.
- Un comité sera formé.
- La plateforme utilisée pour l'inscription aux journées pédagogiques n'envoie pas une confirmation d'inscription.
- La planification pourrait être affichée afin de la consulter de l'extérieur lorsque les parents attendent.
- Un rappel que 10 jours ouvrables sont nécessaires avant d'appliquer une modification à la fréquentation afin de permettre un temps pour apporter les ajustements nécessaires pour le respect des ratios.

10.4. Mot de la directrice

La direction remercie toutes les personnes présentes.

10.5. Don de la caisse Desjardins

L'école a reçu un don de 1716\$ de la caisse Desjardins. Le montant sera déposé dans le fond à destination spéciale.

11. DIVERS

Photos scolaires pour l'année 2025-2026

Une date sera retenue pour la Boite Blanche. Il y aura tout de même une vérification pour une nouvelle compagnie afin de comparer les coûts et les présentations d'épreuves.

12. BILAN DE LA RENCONTRE

Remerciements de la présidente

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Norris que la séance soit levée à 21 : 06.

11/2024-18

Adopté à l'unanimité

Madame Langlais
Présidente

Brigitte Primeau
Secrétaire